

Archives du Grand Lyon

Missions

Parmi leurs missions essentielles, les Archives du Grand Lyon assurent la conservation et la mise à disposition des documents produits ou reçus entre 1969 et 2014 par les services de la Communauté urbaine de Lyon, puis à partir de 2015 par les services de la Métropole de Lyon dans le cadre de leurs activités, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel (papier, plans, photographies, vues aériennes, maquettes, microformes, cédérom, cassettes vidéo, films, DVD, affiches...).

Aperçu des fonds d'archives

Avec plus de 170 000 dossiers recensés, les archives témoignent de l'évolution des activités et des compétences de la Communauté urbaine de sa création en 1969 à 2014, puis de la Métropole de Lyon depuis 2015 : délibérations et arrêtés, développement urbain (dossiers de ZAC, POS, études d'urbanisme, opérations d'aménagement...) ; construction et entretien d'équipements (salle 3000, Ecole normale supérieure...) et du patrimoine communautaire (Hôtel de communauté, construction, démolition et dépollution, acquisition et cession...) ; distribution de l'eau, administration générale (finances...).

La consultation

Les documents sont mis à la disposition du public et des agents de l'administration dans les conditions suivantes :

- Les documents sont consultables dans le respect de la législation en vigueur (les documents administratifs sont librement communicables sauf en cas de restrictions destinées à protéger la sûreté de l'État, la vie privée des personnes, la sécurité nationale).
- Toute personne peut être inscrite comme lecteur sur présentation d'une pièce d'identité comportant une photographie.
- La consultation est gratuite.
- Elle s'effectue uniquement sur place, dans la salle de lecture.
- Les lecteurs étant admis dans la limite des places disponibles, la consultation des documents se fait de préférence sur rendez-vous.
- Les bordereaux de versement et répertoires sont à mis à disposition dans la salle de lecture.
Un poste informatique en libre accès facilite les recherches dans la base de données.
- En fonction de l'état ou de la nature des documents les moyens de reproduction autorisés sont :
 - . la photocopie
 - . la numérisation (format A4 sur place. Format supérieur au A4 en différé)
 - . la photographie (appareil personnel)
- Des branchements sont prévus pour l'utilisation d'un ordinateur portable personnel.
- Un distributeur de boissons et de consommations est à votre disposition à l'extérieur de la salle de lecture.

Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter pour préparer au mieux votre recherche.

Informations pratiques

Adresse :

Métropole de Lyon - Hôtel de Métropole
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03

Horaires d'ouverture de la salle de lecture :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

Contact :

- par messagerie servicearchives@grandlyon.com
- par téléphone : 04 78 63 47 19